

Thème : Actualité de la procédure pénale

Date : Vendredi 30 juin 2023 de 9h30 à 12h30

Lieu : Les Sables d'Olonne

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau : 2**

Objectifs :

- *Faire la synthèse d'une année d'évolutions pénales législatives et jurisprudentielles.*

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

- **Veille législative,**
- **Veille jurisprudentielle**

➤ **Moyens pédagogiques :** Communication d'un support de formation avec les principales décisions jurisprudentielles.

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Gérald FAUCOU, Premier Vice-président au Tribunal judiciaire de LA ROCHELLE, Enseignant à l'université de droit de La Rochelle

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
 - Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 80€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 40€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-eco.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2022 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.